

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT POUR L'ACHAT DE MASQUES PENDANT LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19. AUTORISATION

Séance du 18 juillet 2020

L'an deux mille vingt , le dix huit juillet à 09:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, Mme Picard, Mme Branas, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Croizet à M Royer
Mme Vaccaro à Mme Branas
M Augé à Mme Picard
M Acquaviva à Mme Picard

Secrétaire de séance : M Bruno Cristofoli.

La séance est ouverte,

Délibération du : 18 juillet 2020
Rendue exécutoire le : 21 juillet 2020
Publiée le : 21 juillet 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 18 juillet 2020

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT POUR L'ACHAT DE MASQUES PENDANT LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19. AUTORISATION

M Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

Dans le cadre de la crise sanitaire, afin d'assurer la diffusion la plus large d'équipements de protection individuels dans la phase de déconfinement, l'Etat a décidé de soutenir financièrement les collectivités à travers une contribution aux achats de masques.

L'Etat contribuera à l'effort des collectivités en prenant en charge 50% du coût des masques achetés à compter du 13 avril, date de l'annonce d'un déconfinement à compter du 11 mai et ce jusqu'au 1er juin, dans la limite d'un prix de référence.

Le remboursement s'effectue ainsi sur la base du prix d'achat réel des masques par les collectivités dans la limite de 84 centimes (TTC) pour les masques à usage unique et de 2 euros (TTC) pour les masques réutilisables.

La contribution de l'Etat ne concerne que la part du prix restant à la charge des collectivités, déduction faite des financements déjà apportés par ailleurs. La participation de l'Etat s'élève, dans cette limite, à 50% du prix TTC des masques achetés.

La Ville a procédé à la commande de 36 000 masques à usage unique et de 20 000 masques réutilisables pour un montant total de 74 336,60 euros.

En appliquant les modalités de calcul fixées par l'Etat et notamment les tarifs de référence, la Ville peut solliciter une contribution à hauteur de 33 335,50 euros.

La Ville n'a bénéficié d'aucun financement par ailleurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de solliciter l'Etat pour bénéficier de la contribution aux achats de masques pour un montant de 33 335,50 euros.

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant légal, à signer tous documents nécessaires à la demande de subvention auprès de l'Etat.

Impute la recette correspondante sur le budget de l'exercice en cours au compte 74718 "participations de l'Etat".

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 18 juillet 2020

pour expédition conforme

Le maire,



Stéphane Delpeyrat



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : **VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)**

Utilisateur : **Desrosier Céline**

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_089
Date de la décision :	2020-07-18 00:00:00+02
Objet :	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT POUR L'ACHAT DE MASQUES PENDANT LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19. AUTORISATION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.3 - autres
Identifiant unique :	033-213304496-20200718-DG20_089-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20200718-DG20_089-DE-1-1_0.xml	text/xml	978
Nom original :		
DG20_089.pdf	application/pdf	549455
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20200718-DG20_089-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	549455

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juillet 2020 à 09h53min47s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juillet 2020 à 09h53min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juillet 2020 à 09h53min50s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juillet 2020 à 09h54min17s	Reçu par le MI le 2020-07-21